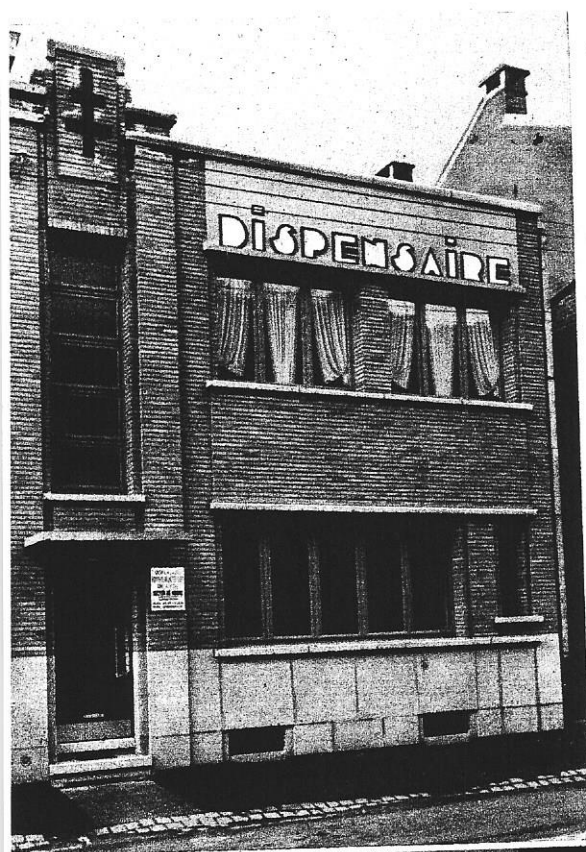


# Les Dispensaires Prophylactiques DE WANDRE ET DE SERAING

ARCHITECTE JOS. MOUTSCHEN



La Ligue Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose poursuit son œuvre de prophylaxie dans tout le pays, à l'aide de dispensaires disséminés dans les diverses provinces.

On sait que cette œuvre, particulièrement efficace, a entrepris une lutte énergique, d'ailleurs couronnée de succès, contre ce fléau qu'est la « Tuberculose pulmonaire ».

Subventionnée par les Pouvoirs Publics et par les particuliers, elle consacre le moins de fonds possible à ses installations matérielles pour réserver le maximum pour son œuvre de prophylaxie.

Ceci explique que de très nombreux locaux sanitaires tirent parti d'habitations ordinaires, et même de baraquements où se dévoue, inlassablement, un personnel admirable de médecins, d'infirmières et d'hommes d'œuvres.

Cependant, dans l'intérêt même des malades et des moyens de défense, l'Œuvre Nationale fut amenée à construire des dispensaires plus propres à remplir leur rôle délicat.

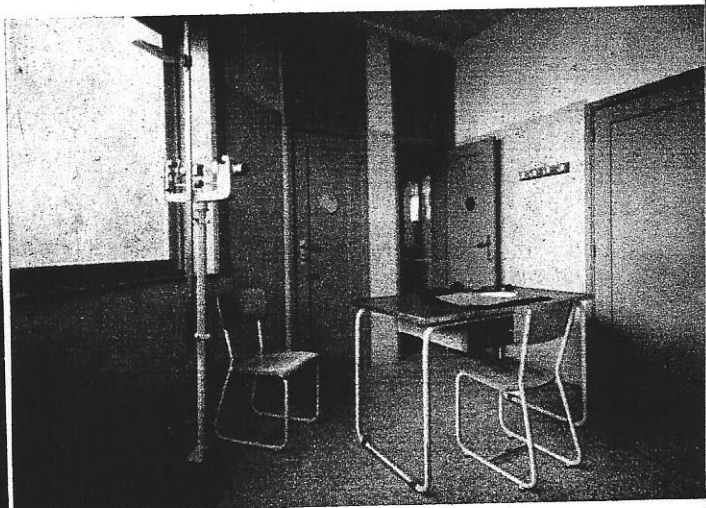
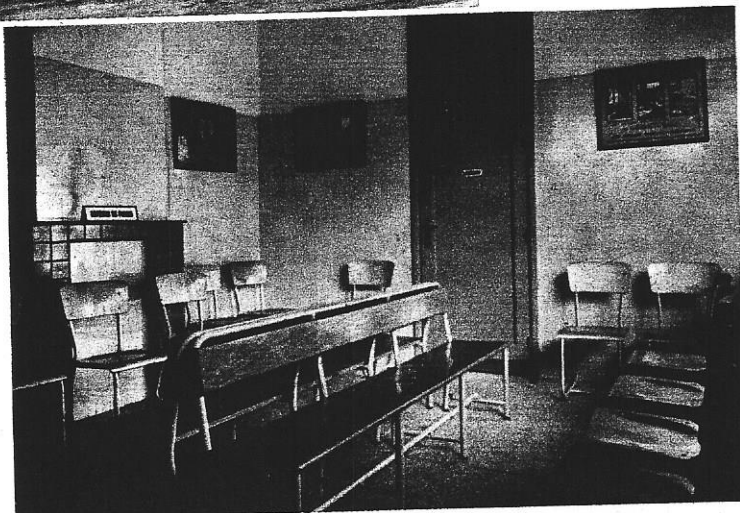
Les petits dispensaires de Wandre et de Seraing peuvent être considérés comme des exemples-type. L'un, pour une localité peu importante, mi-industrielle et mi-agricole; l'autre, plus complet, pour une agglomération industrielle. Les deux programmes furent déterminés avec soin, à la lumière de l'expérience acquise, par l'Œuvre Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose, et par son service d'Architecture, que dirige avec une compétence éprouvée l'architecte Masure.

Les budgets, réduits par obligation au strict minimum, imposaient des conditions de conception et de réalisation réellement dures, étant donné

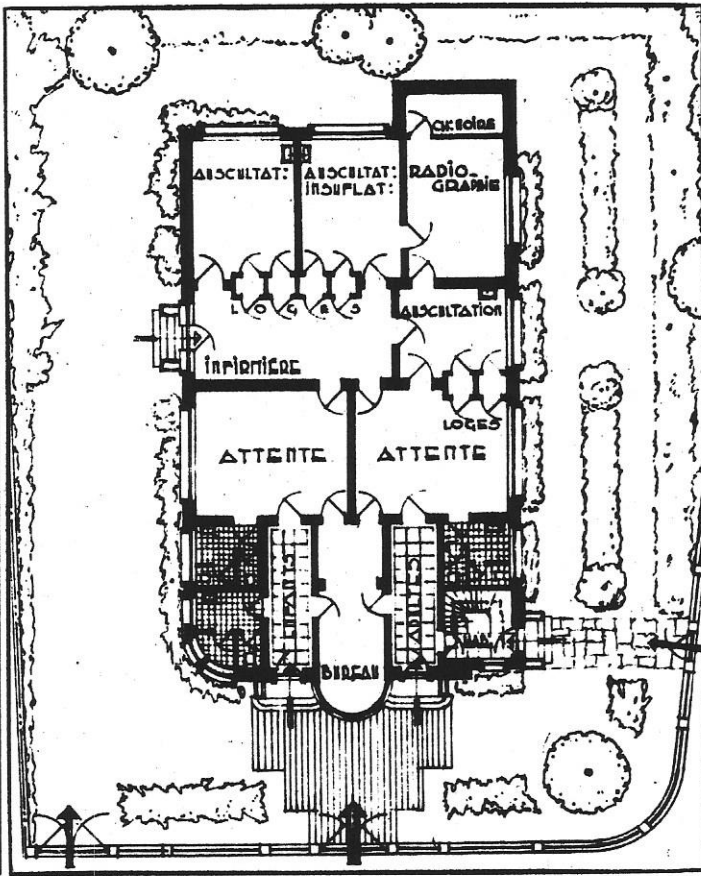
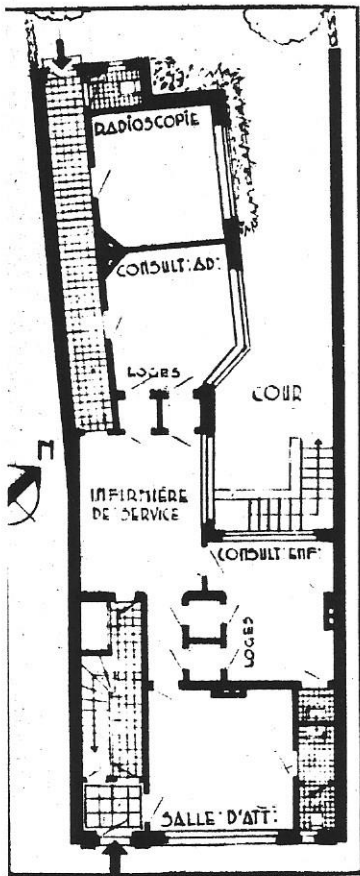
Le dispensaire de Wandre. Vue de la façade principale, donnant sur la route de Liège à Maëstricht. Arch. Joseph Moutschen. (Photo Bourelly, Jupille.)

L'entreprise Générale a été assumée par M. Herzé, entrepreneur à Bressoux-lez-Liège.

La décoration claire et gaie fut réalisée par Richterich qui s'est fait une spécialité des procédés nouveaux de peinture. Richterich, boulevard de la Constitution, 25, Liège.



Salle d'attente et cabinet de consultation du dispensaire de Wandre. Les meubles métalliques proviennent de la Manufacture de Gembloux. L'installation électrique des dispensaires de Wandre et de Seraing a été entièrement réalisée par M. Fraikin, rue des Fraisiers, à Vottem.



A gauche : Plan du rez-de-chaussée du dispensaire de Wandre. Arch. Joseph Moutschen.

Ci-contre : Plan du rez-de-chaussée du dispensaire de Seraing. Arch. Joseph Moutschen.

qu'il importait non seulement de réaliser des installations attrayantes, et de propreté méticuleuse, mais obtenir les conditions hygiéniques rigoureuses qu'impliquent les exigences sanitaires d'une maladie aussi contagieuse.

**LE DISPENSAIRE DE WANDRE**  
Ce petit dispensaire, construit entre pignons, le long d'une route de grande communication, présente une façade modeste, de teinte claire, suffisamment caractérisée

pour ne pas se confondre avec une habitation privée, ceci sans présenter un aspect trop clinique. La construction comprend des caves peu importantes pour le chauffage; un rez-de-chaussée, pour les consultations et le service; un premier étage partiel, pour le logement de l'infirmière sédentaire. Le rez-de-chaussée, dont l'entrée est unique, compose en plan deux salles d'attente, deux cabinets médicaux, une salle d'infirmières, un local pour la radioscopie et la radiographie. La difficulté résidait, dans un plan en longueur comme celui-ci, d'obtenir l'indépendance des communications en même temps qu'une lumière suffisante. Les matériaux utilisés sont de valeur très réduite : briques de façade de 2<sup>me</sup> choix, pierres artificielles, carrelages comprimés, revêtements en faïence mouchetée, châssis en bois. Les dispositions générales sont sobres et nettes, les locaux et dégagements peints de teintes claires et harmonisées aux lambris de céramiques et pavement, donnent un caractère pratique et une ambiance attrayante qui, à l'usage, correspond aux nécessités de service.

### LE DISPENSAIRE DE SERAING

Ce plan est très différent de celui du dispensaire de Wandre. Grâce à l'Administration Communale de Seraing, sous l'impulsion de son bourgmestre, Jos. Merlot, ancien Ministre de l'Intérieur, un terrain isolé, situé en plein centre de Seraing, mais dans une rue secondaire, peu bruyante, a permis de construire un dispensaire entouré complètement de verdure, sans contact avec les propriétés voisines. Le dit plan comporte : des caves pour le chauffage et pour le concierge; un rez-de-chaussée entièrement attribué au service et aux consultations; un étage partiel pour les appartements du concierge, les locaux de réunion des infirmières et de l'œuvre locale. Le rez-de-chaussée est divisé en deux divisions, l'une réservée aux hommes, la seconde aux femmes et enfants. D'où deux portes d'entrée en façade, disposées de chaque côté d'un local d'infirmières, permettant une surveillance tant intérieure qu'extérieure. La distribution et l'organisation du service sont dictées par une expérience éprouvée. Elles permettent, avec beaucoup de souplesse et aisance, divers systèmes de service pour les consultations. Chaque division comprend : une salle d'attente avec utilités, un local d'infirmières permettant d'accéder à deux bureaux de médecins et ayant communication avec le local spécialisé pour la radioscopie et la radiographie. L'isolement excellent de cette petite construction permet de prévoir une sortie supplémentaire qui permette de réaliser une circulation en sens unique, et une entrée séparée pour le logement du concierge. En outre, les extensions futures, et probables, sont prévues et préparées de manière à pouvoir s'exécuter avec une grande liberté. De même qu'à Wandre, les matériaux utilisés, peu coûteux, le plus souvent de 2<sup>me</sup> et de 3<sup>me</sup> choix, sont mis en œuvre de façon à obtenir le meilleur résultat par l'aspect et la durée. Les briques sont de teintes claires et de 3<sup>me</sup> choix. La pierre est remplacée par du stuc, les pavements sont en granito, les revêtements en faïence mouchetée. Les peintures à la détrempe. Néanmoins, ce petit dispensaire-type, qui fut inauguré par Sa Majesté Léopold III, donne une impression pimpante, qui ne fait songer en rien à l'hôpital. Par souci d'urbanisme, l'implantation et les masses de cette construction s'intègrent dans un ensemble de travaux d'améliora-



tion du quartier, comprenant une grande piscine municipale (en cours de construction) joignant le dispensaire et la plaine de jeux.

Il faut donc que ces travaux soient terminés pour que cette petite œuvre puisse donner son plein effet, grâce à l'apport de la verdure et des constructions qui formeront pour elle un cadre approprié.

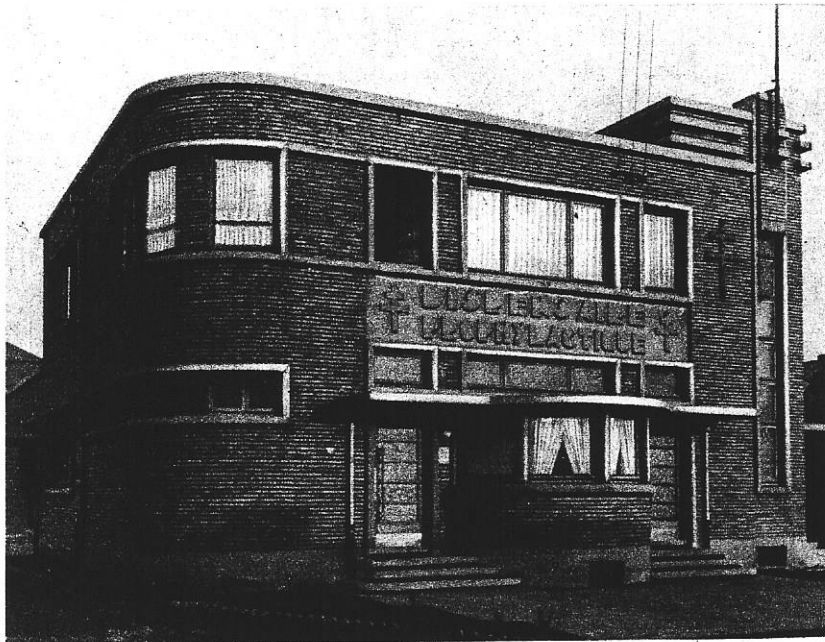
Les spécialistes de la construction hospitalière remarqueront en plan les petites boxes de déshabillage, au nombre de deux devant chaque cabinet, ainsi que les dispositions très efficaces qui permettent une étroite surveillance de tous les coins des locaux; cette obligation explique que toutes les portes soient vitrées, et que des judas de formes décoratives pour ne pas être rébarbatifs soient placés judicieusement dans les parois principales. Le mobilier métallique est extrêmement simple. Ce mobilier, de même que les menuiseries, est peint en vert clair, contrastant doucement avec le revêtement de nuance beige des parois; provient de la Manufacture Belge de Gembloux.

Sans doute faut-il regretter que l'insuffisance des budgets n'ait pas permis d'utiliser pour ces utiles bâtiments des matériaux d'une qualité meilleure, mais il s'agit moins, en ce moment difficile, de créer des dispensaires de type impeccable et de ce fait d'un très haut prix, que de multiplier les installations modestes et modèles, qui permettent d'étendre la lutte contre le fléau, et de la mener avec un maximum de chances de succès.

Les photographies, que voici, montrent des façades et locaux qui se répondent étroitement, prouvant qu'une sévère discipline budgétaire n'a pas nui à leurs qualités essentielles et à leur valeur d'organisation. Elles font honneur à l'Œuvre Nationale Belge de défense contre la tuberculose, que préside avec autorité le Professeur Gengoux, autant qu'aux connaissances très précises et au talent de l'architecte Joseph Moutschen.

Poursuivant la réalisation d'un cycle d'établissements médicaux, Joseph Moutschen pousse la construction, à Liège, dans le quartier Jonfosse, d'une importante clinique chirurgicale, dont les façades bien rythmées, parées de pierres de taille (Carrières Dechamps) et de briques claires (Cérabel) exprimeront très naturellement des plans fort bien combinés.

P.-L. FLOUQUET.



Le dispensaire de Seraing. Vue de la façade principale, montrant la double entrée des consultants flanquant la rotonde du bureau. En façade latérale gauche, l'entrée des infirmières de service. Arch. Joseph Moutschen.



A gauche, un aspect de la salle d'attente des hommes du Dispensaire de Seraing. La baie du fond permet une surveillance constante par le personnel infirmier.

L'équipement de cette salle a été réalisé par la Manufacture Belge de Gembloux.

Au centre : un cabinet d'auscultation. La porte ouverte donne sur un box de déshabillage. On remarquera que le plafond est moucheté par la projection d'une couche d'amiante placée gratuitement par la maison E. Lenders, de Bruxelles, dont il convient de souligner le geste généreux qui l'honore. Cette couche d'amiante projeté rend le plafond insonore et atténue les bruits intérieurs et extérieurs d'une manière remarquable.

A droite : Vue du bureau des infirmières. Arch. Joseph Moutschen. Les portes de droite donnent accès à des boxes de déshabillage par lesquels le malade est introduit dans les cabinets médicaux. La porte du fond permet la sortie du malade sans repasser par les salles d'attente. (Photos Bourelly.)

